

MOOSE-JAW, VILLE DE:—(Machoire de l'Original.)—M. Davin demande copie de tous papiers et correspondance concernant la partie de l'emplacement de ville de Moose-Jaw, que possède le gouvernement du Canada, y compris le relevé des deniers reçus par les syndics du dit emplacement de ville, et de ceux reçus par le gouvernement fédéral, aussi, un état donnant le nombre de lots appartenant encore au gouvernement et le montant des taxes payées annuellement par le gouvernement depuis que Moose-Jaw a été érigée en municipalité, 137.

MORDEN, N.-E.:—Motion de M. Borden demandant copie de documents relatifs à la jetée de, 45. Réponse à l'ordre de la Chambre, 96. *Non imprimé.* Document No 58.

MORRIS, MAN., TAXATION DE TERRES DANS :—M. La Rivière demande copie de toute correspondance et pétitions du conseil de la municipalité de Morris, Manitoba, concernant la taxation de terres non patentées tenues ou occupées par des colons, dans les limites de cette municipalité, 115. Réponse à l'ordre de la Chambre, 219. *Non imprimé.* Document No 90.

MOUTONS EXPORTÉS EN ANGLETERRE:—M. Featherston demande copie de toute correspondance ou papiers échangés entre les autorités fédérales et impériales concernant toutes cargaisons de moutons expédiées de ports canadiens en Grande-Bretagne depuis le 31 octobre 1894, et que l'on a rapportés comme étant atteints de maladies; aussi, copie de tout rapport ou correspondance de nos inspecteurs vétérinaires à ce sujet, 138.

NELSON:—Voir *Douanes*.

NEWMARKET, VILLE DE:—Voir *Industries mécaniques et manufacturières*.

NIAGARA, HAMILTON ET DU PACIFIQUE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE:—Voir *Sainte-Catherine à Niagara et Bill No 60*.

NOBLE, FRÈRES:—Voir *Pêcheries*.

NORD-OUEST:—Voir *Territoires du :*

NOUVELLE-ECOSSE, COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU LITTORAL DE LA:—Voir *Shore line railway Company*.

NOUVELLE-ECOSSE, RIVIÈRES DE LA:—M. Forbes demande copie d'explorations, plans et rapports d'ingénieurs ou officiers du gouvernement, y compris le rapport du principal officier Veith, faits au sujet des rivières de la Nouvelle-Ecosse dans le but de s'assurer lesquelles de ces rivières devraient être exemptées de l'opération de l'Acte des Pêcheries et de son amendement adoptés en 1894, 115.—Voir *Liverpool*.

OBLIGATIONS ET GARANTIES:—M. Montague dépose un relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1894, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19, des Statuts Révisés du Canada. *Non imprimé.* Document No 33.

ODELL, L. S.:—Voir *Divorces*.

ŒUFS:—Voir *Volailles*.